INDIVIDUALISME ET DYNAMIQUES COLLECTIVES

- Trait d'Union -

Faire du collectif avec des individus
La délicate alchimie des mobilisations collectives

Lilian MATHIEU - 6 mars 2008

L'individualisme et l'autonomie, des conquêtes de l'homme moderne ont déjà une très longue histoire. A travers ce cycle de conférences-débats, le Conseil de développement du Grand Lyon et l'ENS LSH vous invitent à réfléchir sur les modalités du vivre ensemble dans une société d'individus.

Ce parcours combine 3 approches :

- Les formes actuelles de l'individualisme à la lumière du foisonnement des expressions communautaristes
- Les ressources mobilisées par les individus pour agir sur la société doivent-elles être confortées ?
- L'acteur public peut-il se saisir de ces évolutions pour concevoir le tissage du collectif aujourd'hui ?

Nous avons souhaité vous offrir, à la suite de chaque conférence, une synthèse sous forme de vade-mecum où vous retrouverez la teneur de l'exposé, afin de tisser avec vous un lien tout au long du cycle.

Lisez vite ce petit **- trait d'union -**

LA CONFÉRENCE

1. « Individu » et « collectif », une opposition frontale ?

Des individus distincts peuvent-ils constituer des collectifs dotés d'une identité et d'une force politique propres ?
Durkheim tenait cette question pour résolue d'avance : irréductible à la somme de ses parties, le collectif a une existence propre. Et Gabriel Tarde voyait dans le groupe une force irrésistible qui réduit l'individu à perdre son individualité. Ces théories ont fait leur temps, mais l'idée d'une antinomie entre l'individu et le collectif demeure, avec une inversion de sens : on dessine aujourd'hui la figure d'un individu qui rendrait impossible toute entreprise collective.

L'individualisme est-il responsable du délitement des solidarités de classe ? La sociologie des mouvements sociaux permet de comprendre concrètement pourquoi les dominés ne se révoltent pas davantage. Une recherche récemment menée avec Annie Collovald permet d'avancer. Elle portait sur des jeunes salariés de secteurs flexibles et précaires (grandes surfaces culturelles et centres d'appel) qui se sont syndiqués et ont participé à des grèves dans leurs entreprises. Si de tels investissements paraissent *a priori* improbables (génération, secteur d'activité), les salariés de ces secteurs ne se résignent pas toujours.

2. Les obstacles à la révolte collective

Dans *Défection et prise de parole* (Fayard, 1995), Albert Hirschman montre qu'un consommateur mécontent de la dégradation de la qualité des services que lui fournit une entreprise aurait trois options : la défection, la prise de parole et la loyauté. La *défection* est le changement de fournisseur ; la *prise de parole* relève de la protestation (alerter son fournisseur ou lui intenter un procès) ; la *loyauté* consiste à ne rien changer à ses habitudes de consommation. La protestation n'est donc pas la seule attitude possible en cas de mécontentement, ce n'est même pas la plus simple. Les jeunes salariés sont mécontents de leur sort : conditions de rémunération, temps partiels imposés, CDD, horaires atypiques, frustrations managériales. Comment exprimer leur mécontentement ? La défection est difficile compte tenu de l'état du marché de l'emploi (possibilité réduite de trouver mieux ailleurs). Reste l'option de la prise de parole, de la contestation. Elle a besoin de s'appuyer sur la force du nombre, délicate alchimie à faire « prendre » et à maintenir.

Quels sont les obstacles à la constitution de cette dimension collective de la protestation ? Auteur de *Logique de l'action collective* (PUF, 1978), Mancur Olson montre que des individus qui savent qu'ils auraient tout intérêt à lutter ensemble pour atteindre un objectif commun restent passifs dans la majorité des cas. Le paradoxe tient aux spécificités du type d'objectif recherché. Un *bien collectif* est un bien qui, s'il est accordé à un membre d'un groupe, ne peut être refusé aux autres membres de ce groupe. Or la lutte collective permettant de l'obtenir représente un *coût* (financier) et des *risques* (renvoi). Olson montre que, pour chacun, ne pas participer au mouvement collectif est la stratégie la moins risquée (si le mouvement échoue) et potentiellement la plus fructueuse (si le mouvement réussit). Mais si tout le monde adopte cette stratégie du « passager clandestin » le bien collectif n'est pas obtenu faute de

combattants. Si ce raisonnement est fréquent dans les secteurs précaires, des mouvements collectifs sont possibles et sont parfois victorieux. Comment cela est-il possible ?

Olson propose une explication par la notion d'*incitation sélective*. Elle est *positive* si le bénéfice individuel est égal ou supérieur au coût de l'engagement, *négative* dans le cas des « amicales pressions », insultes, ou menaces. Les enquêtes de terrain valident cela. La mobilisation opère souvent par évaluation mutuelle de ce que font les autres. Le calcul égoïste n'est pas l'option privilégiée par les salariés. Encore faut-il que les liens qui les unissent comportent une dimension affective renforçant l'obligation de solidarité avec les collègues : plus un groupe dispose de cohésion, mieux il est armé pour la lutte collective. A rebours, le management tend à « diviser pour régner », minant la consistance collective du groupe pour le rendre incapable de se mobiliser. La constitution d'un collectif de nature politique ne repose ainsi pas nécessairement sur des rapports sociaux d'ordre directement politique, mais peuvent être d'une nature autre : religieuse, affective, géographique, ethnique.

3. Un collectif plus respectueux des individus ?

Cette assise collective préalable sur laquelle pourraient se former les mouvements sociaux n'est-elle pas aujourd'hui affaiblie ? Le monde ouvrier, autrefois doté de conscience et de fierté collectives soutenues par des organisations puissantes, serait en crise sous l'effet des transformations du capitalisme. Bien qu'ils soient majoritaires au sein de la population française (Cf : Stéphane Beaud et Michel Pialoux, *Retour sur la condition ouvrière*, Fayard, 1999), la capacité de résistance des ouvriers a changé : le nombre de journées individuelles non travaillées se situait entre 3 et 4 millions en 1960, ce chiffre a constamment chuté pour arriver à 223 795 en 2003.

Dès lors, le militantisme doit-il se conformer au triomphe de l'individualisme ? Jacques Ion (*La fin des militants ?*, Editions de l'Atelier, 1997) distingue le militantisme « total » du passé (qui imprégnait une large part de l'existence des individus) et le militantisme « distancié » d'aujourd'hui. Le militant d'aujourd'hui refuserait l'« embrigadement », le sacrifice de la vie privée à la « cause ». Constituées par des investissements de faible intensité et peu durables, les organisations militantes seraient menacées de délitement. Dans *Le nouvel esprit du capitalisme*, Luc Boltanski et Eve Chiapello montrent que la transformation du capitalisme après 1968 (d'un capitalisme bureaucratique à un capitalisme « en réseau ») transforme le paradigme de l'action collective. Le réseau est un rassemblement souple et flexible, auquel on se connecte ponctuellement pour mener des « projets » limités dans le temps. Les mouvements sociaux d'aujourd'hui sont organisés sous la forme souple, informelle, horizontale, d'un réseau dont la vertu majeure serait d'accorder davantage d'autonomie aux individus qui en font partie (mouvement altermondialiste par exemple).

Le réseau « Stop précarité » entendait rassembler des salariés précaires de secteurs très différents : restauration rapide, librairie, magasins de disques, magasins de sport, centres de loisirs. Son originalité réside dans le dépassement de l'entreprise comme cadre de la mobilisation, et semble adaptée à la situation. Mais les entretiens montrent que les salariés rejettent l'identification à l'image du « salarié McDo », jetable et dépourvu de qualification, et ne se reconnaissent pas dans le statut de « précaire ». Les revendications concernent l'augmentation des salaires, mais portent simultanément une demande de dignité, de reconnaissance du « métier », des compétences professionnelles. Le collectif de lutte ne peut se constituer que si une identité préalable partagée et valorisée existe déjà – et dans le monde du travail, c'est encore celle du *métier*.

Les mobilisations collectives contemporaines montrent aussi que des individus *a priori* réticents au mouvement collectif développent des récits de grève prenant la forme d'une *révélation* – celle de la force du collectif quand la lutte aboutit. Contrairement à ce que suppose la pensée libérale, le véritable individu n'est pas une monade isolée, mais un être pleinement social qui peut trouver dans le regard de ses semblables la reconnaissance de son indispensable singularité.

ÉCHO DES DÉBATS

Le boycott n'est pas une forme nouvelle de mobilisation collective. Mais attaquer l'image de marque et la respectabilité d'une entreprise est novateur et efficace. Ainsi des informations révélant que « Nike » vendait des produits issus du travail d'enfants dans certaines de ses usines.

Les révoltes de banlieues sont des formes de protestation, de réaction, mais sont-elles pour autant une forme de revendication ? Gérard Mauger parle d'émeutes proto-politiques pour qualifier les événements de banlieue de 2005 : leur faiblesse est de ne pas ouvrir sur un projet politique ou de formuler une proposition de changement.

Si le goût pour les luttes collectives est assurément générationnel (expérience fondatrice de mai 68 pour une génération), le facteur de « disponibilité biographique » est décisif : les 30-50 ans sont moins présents dans les luttes (charges familiales, travail).